

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :

Objet : Approbation de chartes de partenariats avec différents acteurs de l'économie sociale et solidaire

Séance du 21 mai 2015

Convocation du 15 mai 2015

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille quinze, le vingt et un mai à 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le quinze mai se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, MM. Jean-Philippe Allardi, Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Bruno Philippe, Mme Claire Vigneron, MM. Jean-Pierre Riotton, Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, M. Othmane Khaoua, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, M. Benjamin Lanier, Mme Sophie Ganne-Moison, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras

Etaient représentés :

Mme Sylvie Bléry-Touchet par Mme Sakina Bohu,
Mme Liza Magri par Mme Claire Vigneron,
Mme Catherine Lequeux par Mme Chantal Brault,
M. Thibault Hennion par M. Timothé Lefebvre,
M. Christian Lancrenon par M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 21 mai 2015

OBJET : Approbation de chartes de partenariats avec différents acteurs de l'économie sociale et solidaire

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Othmane Khaoua,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité pour la Ville de développer une économie sociale et solidaire sur son territoire en favorisant l'innovation et l'entrepreneuriat social,

Vu les projets de chartes concernant les modalités de partenariats avec les acteurs de l'ESS,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les chartes de partenariats avec les structures suivantes :

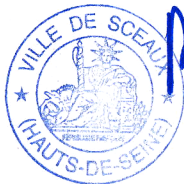
- KissKissBankBank et ses filiales, HelloMerci et Lendopolis ;
- le Groupe La Poste ;
- Sceaux Smart.

AUTORISE le maire à les signer.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



Muhyi Laoua